



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23034392***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**28 FEV. 2023**Greffé
Pour le GreffierN° d'entreprise : **418 257 070**

Nom

(en entier) : **La Chenille Service Résidentiel Général**(en abrégé) : **La Chenille SRG**Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Chaussée de Dinant, 822 - 5100 Wépion****Objet de l'acte : Démissions**

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2023

Mme DARROU a porté à la connaissance du Conseil d'Administration, par email et par recommandé, sa démission en tant qu'administratrice et membre de l'ASBL le 14/09/2022.

Mme CAMERLYNCK a porté à la connaissance du Conseil d'Administration, par email et par recommandé, sa démission en tant qu'administratrice et membre de l'ASBL le 02/01/2023.

L'AGE prend acte des démissions précitées.

Le Conseil d'Administration est donc composé à ce jour des personnes suivantes : Mr Luc BOLLEN (président), Mme Géraldine LEBE et Mr Damien QUISQUATER.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).